

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2014

PRESENTS : Mesdames et Messieurs

OLLIER Roger, LASSAUZET Jean, LEITAO Amandine, WROBEL Philippe, Christophe BONHAMMOUR, MORDZIALEK David, BUSANCIC-MERCIER Annie, NICOLAS Michel, LE GUERN Stéphane.

EXCUSEES : CHAMPOMMIER Claudette et POTHIER Aurélie

SECRETAIRE DE SÉANCE : Jean LASSAUZET a été nommé secrétaire de séance.

DATE DE CONVOCATION: le 16/10/2014

➤ **BULLETIN MUNICIPAL**

Le conseil accepte le devis de la société ACCROWEB, basée à Echassières pour réaliser le bulletin municipal 2014 pour un montant de 2 986.16 € TTC pour 170 exemplaires.

➤ **STUDIO PRESBYTERE – CONTRAT ENTRETIEN CHAUDIERE**

Monsieur le maire informe l'assemblée délibérante que pour des raisons de sécurité, de confort et d'économie d'énergie, il serait préférable que la commune souscrive directement un contrat d'entretien de la chaudière du studio communal situé dans l'ancien presbytère. Le règlement de la facture annuelle de cet entretien sera prise en charge par la commune et répercuté mensuellement au locataire en complément de son loyer.

Le maire précise qu'il a pris contact avec la société CHAM qui entretient actuellement les chaudières des bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal, **DECIDE** de souscrire un contrat d'entretien de la chaudière du studio communal situé dans l'ancien presbytère et de répercuter mensuellement cette charge au locataire en complément de son loyer. Le montant annuel de cet entretien est 238,73 € TTC soit une répercussion mensuelle pour le locataire de 19,89 € TTC.

➤ **MULTIPLE**

Après avoir reçu tous les candidats ayant répondu à l'annonce pour la gérance du multiple rural communal, le conseil municipal a porté son choix sur Madame CASSIAU Monique d'AYAT-SUR-SIOULE (Puy-de-Dôme) ;

Il souhaite que soit signé un bail précaire pour une durée de un an à compter du 1^{er} janvier 2015 avec cette dernière, sachant que le loyer du commerce s'élèvera à 200 € TTC et que celui du logement situé au-dessus sera de 300 €.

Le bail sera signé le 17/12/2014. L'enseigne aura comme nom « La fringale buxiéroise ». Mme BAUDRY fera son stage les 27, 28 et 29 octobre 2014.

➤ **REPAS DU CONSEIL**

Il est prévu le vendredi 07 Novembre 2014 à l'Auberge des Combrailles à Moureuille à 19h30

➤ **PROPRIETE MICHELAT**

Monsieur le Maire expose que la Commune de Buxières-sous-Montaigut pourrait prétendre à plusieurs aides pour la réalisation de ce projet de réhabilitation de la propriété Michelat en deux logements locatifs. Le coût estimé des travaux (travaux, rachat à l'Epf-Smaf, honoraires et bureaux de contrôle) s'élève à 427 170 € HT. La commune peut prétendre à :

- La Dotation Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) pour le programme « Bâtiments communaux » -à hauteur de 30% du HT soit 128 151 €
- A la prime PALULOS par l'intermédiaire du Conseil Général.
- M. le maire demandera à Mme la députée, au niveau de la réserve parlementaire.
- Si cela ne fait pas doublon, il enverra une demande à M. Brice HORTEFEUX, député européen.

➤ QUESTIONS DIVERSES

Office de Tourisme Intercommunal

L'OTC basé à Saint-Gervais d'Auvergne demande à chaque commune de désigner un référent tourisme. Le conseil propose que ce soit Aurélie POTHIER. M. le maire lui demandera si elle en est d'accord avant de confirmer à l'OTC.

Décision modificative

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire, considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget principal de l'exercice 2014 sont insuffisants, décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Vêtements de travail	60636	416,00		
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales			7325	1 956,00
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	73925	1 540,00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		1 956,00		1 956,00

Panneaux

Trois panneaux supplémentaires vont être commandés pour les hameaux « Le Teix » et « Les Cruzillons » ainsi qu'à l'intersection entre les Gaumes et la Crêne pour la direction des Gaumes un panneau « Interdiction aux camions sauf engins agricoles »..

SIV de Menat

Suite à leur AG du 13/10/2014, M. Laurent DUMAS, vice-président du SIV, a convoqué tout le personnel afin de faire le point : réunions toutes les semaines, désignation de sous-chefs et embauche d'un mécanicien car la facture d'entretien du matériel roulant est d'environ 220 000 €.

Le SIV va faire construire un nouveau garage pour 400 000 €.

Commémoration du 11 Novembre

Le porte-drapeau sera Philippe WROBEL.

Une invitation sera faite pour tous les enfants scolarisés afin qu'ils contribuent par leur présence au devoir de mémoire.

La commune commandera une gerbe un peu plus importante pour marquer le centenaire.

Cérémonie prévue à 11 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05